

DATE : 15/06/2023

APPEL D'OFFRES

DSI 2023 803 PAP

SOLUTION DIGITALE DE GESTION DES POUVOIRS BANCAIRES

CHOIX D'OUTIL & INTEGRATION

27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC

94710 MAISONS ALFORT



TYPE DE PROCÉDURE

Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux adaptée par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

1. PRÉAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

Notre site institutionnel : <https://www.bpifrance.fr/>

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. ENTITÉ ACHETEUSE

Bpifrance société anonyme au capital de 5.440.000.000 €, € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 320 252 489

2.2. CONTEXTE DU PROJET

2.2.1. CONTEXTE GENERAL

Bpifrance intervient auprès d'entreprises de toutes tailles lorsque celles-ci ont une dimension stratégique pour l'économie nationale, les territoires ou l'emploi. Elle porte une responsabilité majeure dans la promotion de la dynamique économique française.

Au-delà de cette activité propre, comme toute banque, Bpifrance se doit d'avoir une vision claire et exhaustive des collaborateurs en mesure de mouvementer tel ou tel compte bancaire sous telles ou telles conditions.

Des suivis/contrôles manuels sont déjà en place mais ces derniers méritent d'être renforcés et automatisés. En effet, la gestion des pouvoirs bancaires est au cœur des préoccupations des services financiers et les métiers remontent aujourd'hui les irritants suivants :

- Grand nombre de comptes bancaires (plus de 300 comptes bancaires ouverts) ;
- Gestion décentralisée (DFIN, DSACG, DCO etc.) ;
- Difficulté dans la traçabilité des échanges internes, avec les banques et autres correspondants ;
- Process impliquant uniquement des tâches manuelles (fichiers Excel, archivage papier etc.) ;
- Mise en place des règles de délégation de pouvoirs bancaires particulièrement complexes sur deux volets différents : Cartons de signature & Habilitations en ligne.

La solution de digitalisation des pouvoirs bancaires devra répondre à plusieurs problématiques internes :

- Les recommandations de la BCE (renforcer notre dispositif de lutte contre la fraude) ;



- Les recommandations de l'IGA (tenue de l'exhaustivité des positions des comptes bancaires du groupe, nécessité de mener des campagnes annuelles de circularisation bancaire) ;
- Les besoins de nos CAC ;
- La mission d'audit externe PWC concernant notre dispositif de lutte contre la fraude ;
- Les irritants de nos métiers concernant la gestion des pouvoirs et des comptes bancaires.

C'est dans ce cadre qu'intervient le présent appel d'offres.

2.2.2. PRÉSENTATION DU PERIMETRE

La gestion des pouvoirs bancaires n'est pas simplement une réponse aux obligations juridiques sur la sécurité financière, c'est l'une des fondations principales dans la définition d'une politique de sécurité.

Ce sujet est fondamental pour toutes les entreprises puisqu'il touche à la sécurité de transactions financières et à la lutte contre la fraude.

Il s'agit de déterminer qui sont les collaborateurs qui ont des droits sur les comptes bancaires ainsi que le niveau de ces droits, le type d'actions autorisées (virement, émission de chèque, ...) et de déclarer ceux-ci auprès des banques.

3. OBJET DU MARCHÉ

L'objet du marché consiste en l'acquisition d'une licence d'utilisation d'un logiciel professionnel en mode SaaS de gestion des pouvoirs et habilitations bancaires.

3.1. DESCRIPTION DU BESOIN : ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES

Les enjeux autour de cette solution sont nombreux et s'articulent autour de 4 grands axes :

Enjeu réglementaire

Afin de respecter les obligations légales et réglementaires et d'harmoniser les pratiques en matière de gestion des pouvoirs et comptes bancaires, Bpifrance souhaite se doter d'une solution digitale permettant de gérer et suivre les droits et habilitations des collaborateurs Bpifrance sur les comptes bancaires (cartons de signature et habilitations en ligne sur les portails bancaires).

Le recensement des collaborateurs habilités est en cours d'élaboration afin d'obtenir une base exhaustive et à jour avant l'injection dans l'outil dédié.

Pour cela, il est nécessaire de définir :

- Les risques et les responsabilités sur la chaîne des délégations de pouvoirs,
- Les événements qui doivent provoquer une mise à jour de ces pouvoirs bancaires en garantissant un audit permanent et les rapports idoines associés.

Délégation de pouvoir et de signature

Il ne faut pas confondre entre :



- La délégation de signature : pas de transfert de responsabilité, le délégant garde l'intégralité de ses pouvoirs. Chaque signature du délégataire sera réalisée sous le contrôle du délégant. Il sera alors le principal responsable des actions entreprises et en assumera les conséquences si besoin.

Et

- La délégation de pouvoir : pas de changement de dirigeant, elle permet uniquement au délégataire (le salarié) de pouvoir faire des actes définis au nom de la société. Ces actes engagent la société au même titre que le dirigeant.

Ainsi, les délégations de pouvoirs et de signatures de Bpifrance doivent être gérées séparément.

Sécurisation des opérations financières et encadrement du risque de fraude

La mise en place d'une solution de gestion des pouvoirs adaptée participe à l'optimisation et à la sécurisation des opérations financières. Elle s'inscrit dans cette approche globale, « holistique » de prévention des risques de fraude.

La mise en place d'une solution technologique adaptée, permettra d'identifier les zones de risque, de remettre au clair les process, d'optimiser et de sécuriser sa gestion des délégations, de répondre aux engagements juridiques. Un bon outil doit garantir une gestion fine des informations concernant tous les types de pouvoirs et de délégations de signature associés : comptes bancaires, pouvoirs de gestion dans les cycles d'achat, de vente, de paie ou de trésorerie.

Mouvement des collaborateurs

L'outil doit également permettre de les contrôler et de les actualiser lors des changements (ex : personne qui part, nouvelles limites, nouveau compte, etc.) et cela de manière simple et rapide, avec de solides circuits de validation. L'outil doit permettre de savoir à tout moment qui est responsable de quoi, qui détient la signature, sur quel périmètre, pour quel type d'opération, jusqu'à quel montant, renforce la chaîne de confiance.

La solution doit tenir compte des enjeux présentés en pages suivantes.



1. Besoins impératifs auxquels la solution doit absolument répondre :

Action utilisateur (profil métier)	Description des principales actions de l'utilisateur (vision macro)	Périmètre de consultation (vision macro)
Gestion des habilitations à l'outil (Administrateurs fonctionnels)	Validation des droits	FULL
Gestion des pouvoirs bancaires - signatures simples (Opérationnels)	Création et suivi des demandes de droits (muraille de Chine, visibilité sur ses propres demandes/droits uniquement)	LIMITED
Gestion des pouvoirs bancaires - signatures simples (Administrateurs fonctionnels)	Validation des demandes et consultation des droits	FULL
Gestion des pouvoirs bancaires - signatures conjointes (Opérationnels)	Création et suivi des demandes de droits (muraille de Chine, visibilité sur ses propres demandes/droits uniquement)	LIMITED
Gestion des pouvoirs bancaires - signatures conjointes (Administrateurs fonctionnels)	Validation des demandes et consultation des droits	FULL
Gestion des pouvoirs bancaires – habilitations en ligne (Opérationnels)	Création et suivi des demandes de droits (muraille de Chine, visibilité sur ses propres demandes/droits uniquement)	LIMITED
Gestion des pouvoirs bancaires – habilitations en ligne (Administrateurs fonctionnels)	Validation des demandes et consultation des droits	FULL
Gestion des comptes bancaires – création/modification/désactivation (Administrateurs fonctionnels)	Gestion des comptes	FULL
Génération de reports (Opérationnels)	Edition de fichiers récapitulatifs	LIMITED
Génération de reports (Administrateurs fonctionnels)	Edition de fichiers récapitulatifs	FULL
Génération de templates par banque/SPV (Administrateurs fonctionnels)	Edition de templates (au format de chaque contrepartie)	FULL



2. Besoins souhaitables auxquels la solution doit idéalement répondre :

Action utilisateur (profil métier)	Description des principales actions de l'utilisateur (vision macro)	Périmètre de consultation (vision macro)
Gestion des moyens de connexion (Administrateurs fonctionnels)	Gestion des tokens attribués à chaque collaborateur, de leurs moyens de connexion	FULL
Gestion des collègues de saisisseurs et de valideurs (Administrateurs fonctionnels)	Définir les collègues	FULL
Réception d'alertes automatiques pour mât de l'inventaire (Administrateurs fonctionnels)	e.g. analyse des MT940 et système d'alertes automatiques	FULL
Suivi des frais bancaires (Administrateurs fonctionnels)	Analyse des relevés camt.086 et autres	FULL
Gestion des signatures électroniques (Administrateurs fonctionnels)	Solution intégrée (ou, à défaut, interfaçable) permettant la signature des documents par les parties prenantes	FULL

3.2. EXIGENCES FONCTIONNELLES

Le présent document détaille ci-après les exigences fonctionnelles à adresser pour répondre aux besoins de Bpifrance. Le soumissionnaire indiquera dans la grille d'évaluation si ces exigences sont non couvertes, partiellement couvertes, bien couvertes ou complètement couvertes par sa solution. La nécessité de procéder à du paramétrage ou à des développements spécifiques est à préciser (*i.e.* il convient de distinguer les fonctions natives des besoins de customisation).

ADMINISTRATION DES UTILISATEURS

Exigences	Priorité
Gestion des habilitations depuis l'outil	MUST
Granularité des droits (lecture / modification / reporting etc)	MUST
Possibilité d'avoir un schéma de validation	MUST
Reporting des droits de l'outil	SHOULD
Gestion des moyens de connexion tels que les tokens attribués à chaque collaborateur	SHOULD



GESTION DES POUVOIRS BANCAIRES

Cartons de signature

Exigences	Priorité
Gestion des habilitations pour une signature simple	MUST
Gestion des habilitations pour une signature conjointe	MUST
Gestion des seuils	MUST
Définition précise des droits d'un collaborateur sur un compte (types d'opérations. e.g. : virement SEPA, création de bénéficiaires etc)	MUST
Vision d'ensemble pour les administrateurs (par collaborateur, par compte, ... avoir tous les droits liés).	MUST

Habilitations en ligne

Exigences	Priorité
Distinction faite des pouvoirs relatifs aux cartons de signature	MUST
Gestion des profils (saisie, valideur ou lecture seule)	MUST
Seuils	MUST
Moyens de connexion	MUST
Définition précise des droits d'un collaborateur sur un compte (types d'opérations. e.g. : virement SEPA, création de bénéficiaires etc)	MUST
Collèges de saisisseurs et de valideurs	MUST
Vision d'ensemble pour les administrateurs	MUST

GESTION ADMINISTRATIVE DES COMPTES BANCAIRES

Exigences	Priorité
Création/modification/désactivation d'un compte bancaire de manière unitaire	MUST
Création/modification/désactivation de comptes bancaires en rafale	MUST
Interfaçage avec Quantum pour mise à jour du référentiel des sociétés dans le scope du cash management	SHOULD
Définition précise des droits d'un collaborateur sur un compte (types d'opérations. e.g. : virement SEPA, création de bénéficiaires etc)	MUST
Alertes intégrées à l'outil pour signaler les mises à jour de l'inventaire (analyse des MT940 par exemple)	SHOULD
Nombre d'attributs disponibles par compte pour trier/grouper (une soixantaine d'attributs disponibles côté Bpifrance)	SHOULD
Suivi des frais bancaires (analyse des relevés camt.086 et autres formats)	MUST

GÉNÉRATION DES DOCUMENTS/TEMPLATES

Documents

Exigences	Priorité
Possibilité de générer les documents/templates une banque, une personne, ou un véhicule de fonds	MUST
Stockage des documents (tous formats)	MUST
Système d'historisation des droits (rétrospectivement, à une date donnée, savoir qui avait quels droits + logs des modifications de droits)	MUST
Possibilité d'avoir un jeu de templates par banque (ouverture de compte, fermeture de compte, attribution des droits...)	MUST
Possibilité d'intégrer nos propres templates dans l'outil	MUST
Possibilité d'avoir une vue globale des documents pour un compte donné / une personne / une devise...	MUST
Reporting "par compte" disponible	MUST
Reporting "par personne" disponible	MUST
Combien de critères/attributs existent (nom de collaborateur, compte, devise, banque, code BIC, droits ...) ? Note : près de 60 côté Bpifrance	SHOULD
Limitation dans les données exposées (lignes/colonnes/cellules) ?	SHOULD
Possibilité de customiser ses reports	COULD

Signature électronique

Exigences	Priorité
Gestion des signatures électroniques par l'outil	COULD
Si non, possibilité d'interfacer avec l'outil utilisé en interne (Yousign)	SHOULD

CORRESPONDANCES AVEC LES BANQUES

Exigences	Priorité
Suivi de ces correspondances (statuts ? e.g. Envoyé, En cours de traitement par la banque, ...)	COULD
Outil de communication intégré pour les échanges avec les banques	SHOULD
Envoi automatique de correspondance à toutes les banques concernées pour modification de droits suite mouvement collaborateur	SHOULD
Possibilité d'interfacer avec l'outil de messagerie de Bpifrance (Outlook)	COULD

GESTION AUTOMATIQUE DES MOUVEMENTS DE COLLABORATEURS (ARRIVÉES, DÉPARTS, MOBILITÉS INTERNES)

Exigences	Priorité
Possibilité d'interfacer avec la base RH Bpifrance	COULD
Formalisation dans l'outil (alerte, notification)	SHOULD

3.3. EXIGENCES NON FONCTIONNELLES

3.3.1. ARCHITECTURE ET INTÉGRATION

Figure 1 : vue d'ensemble de l'architecture envisagée (pouvant évoluer pendant le cadrage)

Exigences	Priorité
Capacité à s'inscrire dans une cinématique d'authentification OpenID Connect et / ou SAML v2	MUST
Habilitation via annuaire LDAP	SHOULD

3.3.2. ERGONOMIE, IHM ET MULTILINGUISME

La solution doit offrir une ergonomie respectant les points généraux suivants :

Exigences	Priorité
Accès à la solution simple et adapté au profil de l'utilisateur en tenant compte de ses droits • Exemple : la solution ne propose pas de fonction interdite à l'utilisateur	MUST
Proposition d'un accès simplifié à la traçabilité des actions (piste d'audit fiable)	MUST
Le Français est proposé comme langue d'interface	MUST

3.3.3. SÉCURITÉ ET PISTE D'AUDIT

Les exigences associées sont détaillées au chapitre 3.4.

3.3.4. QUALITÉ DE SERVICES

Les exigences en matière de qualité de services se déclinent autour de 4 thématiques : disponibilité, intégrité, performance et gestion des incidents, anomalies.

Disponibilité

Exigences	Priorité
Capacité du système à être ouvert 24h/24, 7 jours sur 7 y compris les jours fériés	MUST

Performances

Exigences	Priorité
Exposition de temps de réponse dans les standards du web actuels	MUST



Gestion des incidents / anomalies – SLA

Exigences			Priorité
Compatibilité de la solution avec les SLA suivants :			MUST
• Temps de remise en service attendus par Bpifrance (sauf en cas d'incident sur l'infrastructure Bpifrance) :			
	Prise en charge	Résolution	
Incident critique *	1 heure	2 heures	
Incident majeur **	2 heures	4 heures	
Incident important	2 heures	24 heures calendaires	
Incident mineur	4 heures	48 heures calendaires	
* Applications indisponibles			
** Fonctionnalités indisponibles impactant au moins 25% des utilisateurs ou ayant un impact financier ou règlementaire			

Gestion des incidents / anomalies – Support éditeur

Exigences	Priorité
Appels téléphoniques en français	SHOULD
Documentation disponible en français	SHOULD
Détail des horaires d'ouverture du support technique. Ce dernier est-il disponible durant les horaires d'ouverture de la solution ? Jours ouverts ? Jours travaillés ?	MUST
Rédaction de tickets en français	SHOULD
Support utilisateur et maintenance sans transfert de données hors UE	SHOULD

3.3.5. HÉBERGEMENT ET EXPLOITATION

Le candidat doit proposer une prestation en SaaS (Software as a Service), solution privilégiée par Bpifrance. Le candidat doit expliciter les modalités (description technique, prestations de maintenance...), les avantages et les inconvénients du mode d'hébergement qu'il propose pour sa solution.

Si le prestataire propose un mode hébergé, les machines devront être nécessairement en France ou en UE à minima et se conformer aux réglementations en vigueur (RGPD notamment).

Cf. §3.4, le candidat devra exposer les dispositions particulières de sécurité relatives à l'hébergement préconisé.

Exigences	Priorité
Modalités et avantages et inconvénients du mode d'hébergement proposé En cas d'hébergement en SaaS, l'hébergeur est à préciser, de même que la localisation qui doit être UE (y compris toute sauvegarde ou réplica).	MUST
Des règles d'archivage et de purge des données automatiques doivent être paramétrables et pouvoir être répercutées sur l'ensemble du SI RH (suppose un data linéage clair)	MUST

Administration

Exigences	Priorité
-----------	----------



Précision des opérations d'administration à réaliser par Bpifrance	MUST
Précision des interfaces (IHM, API) d'administration accessibles par Bpifrance	MUST

RGPD

Exigences	Priorité
Identification des données qui sont des données à caractère personnel	SHOULD
L'interface doit pouvoir permettre à Bpifrance de personnaliser voire supprimer des briques de la solution afin de pouvoir répondre aux enjeux de minimisation de collecte des données à caractère personnel	SHOULD
Des habilitations différenciées doivent permettre la visualisation par l'administrateur des seules données collaborateurs dont ils ont besoin dans le cadre de leur mission	SHOULD

Habilitation

Exigences	Priorité
Capacité à ajouter, modifier, supprimer des habilitations par lots	MUST

Sauvegarde

Exigences	Priorité
Mécanismes de conservation et de restauration périodiques des configurations applicatives et des données métier de la solution, de façon automatique	MUST

3.3.6. MONTÉE DE VERSION

Exigences	Priorité
Montée de version de l'outil simple avec un impact minimaliste sur les workflows développés (migration maîtrisée).	MUST

3.4. SÉCURITÉ ET PISTE D'AUDIT

3.4.1. SÉCURITÉ

Les dispositifs / mécanismes de sécurité associés à la solution proposée sont à partager :

- Le Plan d'Assurance Sécurité
- Le Plan de Continuité d'Activité / de Reprise d'Activité
- La stratégie de sauvegarde

Il est demandé au prestataire d'adopter une démarche « Security by default » et de mettre en avant une approche « Security by design » en précisant les moyens associés mis en œuvre.

Dans sa réponse, le soumissionnaire présentera des exemples concrets de mesures de sécurité techniques et organisationnelles proposées pour sécuriser Bpifrance au travers de ses activités (pour tout le périmètre de la consultation).



Le soumissionnaire peut présenter tous les certificats de conformité pertinents en sa possession (ISO 27001, SOC II ou SOC III ...) ainsi que les rapports d'audit récents qu'il a pu réaliser.

Une attention particulière sera portée sur la sécurité relative à l'accès aux codes sources développés par le prestataire.

Enfin le candidat devra exposer les modalités de gestion de la confidentialité des données, notamment en précisant les dispositifs et précautions mis en œuvre pour y répondre.

En synthèse, le soumissionnaire fournira / détaillera les éléments suivants :

Exigences	Priorité
Plan d'Assurance Sécurité (organisation, infrastructure / matériel, chiffrement des données en transit / stockées...)	MUST
Plan de Continuité d'Activité / du Plan de Reprise d'Activité	MUST
Stratégie de sauvegarde	MUST
Modalité de mise en œuvre d'une démarche « security by default » et d'une approche « security by design » • Conception du produit / Développement • Revue de code, organisation du code • Accès au code source • ...	MUST
Mise en œuvre du privacy by default et privacy by design (modalités RGPD à préciser)	MUST
Eléments d'organisation de la sécurité informatique	MUST
Exemples concrets de mesures de sécurité techniques et organisationnelles proposées	MUST
Détail des modalités de gestion des habilitations	MUST
Traçabilité des accès à la plate-forme (Bpifrance, éditeur et hébergeur)	MUST
Certificats de conformité pertinents (ISO 27001, SOC II ou SOC III ...)	MUST
Rapports d'audits de tests d'intrusions (fournir les derniers)	MUST
Responsable de la Sécurité du SI	MUST
Capacité à proposer un comité de sécurité et fréquence envisagée	MUST
Conditions d'acceptation d'audits réguliers de la part de Bpifrance	MUST
Modalités de gestion de la confidentialité des données (modalités et précautions mises en œuvre) Dont modalité de chiffrement des données avec clé de chiffrement conservée au niveau de Bpifrance dans le cas d'un hébergement en SaaS	MUST

3.4.2. PISTE D'AUDIT

La piste d'audit ne doit pas pouvoir être altérée et doit pouvoir être mise à disposition rapidement pour tout contrôle interne (ex : direction de la conformité) ou externe (ex : régulateur).

La solution doit permettre de tracer l'intégralité des événements (qui, quand, quoi).



A cet effet, un reporting/flux devra être disponible à la demande sur une plage de date à la main de Bpifrance ou automatiquement sur une plage de date définie (ex. 01/01/n au 31/03/n)

Exigences	Priorité
Une piste d'audit non altérable et mise à disposition rapidement pour tout contrôle interne (exemple : direction de la conformité) ou externe (exemple : régulateur)	MUST
Une piste d'audit non altérable et exportable (mode planifié / flux) dans un format compréhensible	MUST
Suivi des événements (qui, quand, quoi) Un reporting/flux disponible à la demande sur une plage de date à la main de Bpifrance ou automatiquement sur une plage de date définie (ex. 01/01/n au 31/03/n)	MUST

3.5. RÉVERSIBILITÉ

Le candidat devra présenter les éléments relatifs à la réversibilité et la restitution des informations et du contenu de la solution (documents, audits, utilisateurs...).

Exigences	Priorité
Détail des éléments relatifs à la réversibilité ainsi que son coût et sa charge	MUST

3.6. PRESENTATION DES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES SOUMISSIONNAIRES

A la suite d'une première sélection des propositions des soumissionnaires, Bpifrance souhaite la réalisation d'un cas pratique complet permettant de valider la cohérence de la réponse du prestataire par rapport au besoin exprimé.

La démo devra s'articuler autour de 2 grands axes, comme suit :

I - Concernant la partie « gestion administrative des pouvoirs bancaires »

- Point de départ d'une demande d'un collaborateur demandant à l'administrateur de lui donner les droits de pouvoirs bancaires.
Est-ce que la demande peut être gérée dans l'outil ? ou faut-il que nous utilisions notre propre outil de gestion des habilitations (iDHL) ?
- Cheminement pour accéder à la vision d'ensemble des comptes bancaires ouverts ;
- Cheminement pour habilitier ou désactiver ou modifier les pouvoirs d'une personne sur un des comptes bancaires (ce qu'il faut remplir, mettre en pièces jointes etc) :
 - o Pour la gestion des pouvoirs bancaires liés au volet des cartons de signature (ordre de virement par fax ou e-fax par exemple), comment paramétrer les habilitations pour une signature simple ou double signature ? comment déterminer un seuil en montant ?
 - o Qu'en est-il de la gestion des pouvoirs bancaires par les habilitations en ligne (ordre de virement sur la plateforme de la banque) ? comment est-il possible de distinguer les 2 gestions en parallèle ? En effet, sur les mêmes comptes bancaires, une personne peut avoir des droits différents sur le carton de signature vs les droits sur la plateforme (profil de saisie, valideur ou uniquement lecture ; seuils ; moyens de connexion, collèges de saisisseur et valideur le cas échéant)



- Génération des documents/templates sous plusieurs formats et multicritères i.e. pour une banque, une personne, ou un véhicule de fonds (chaque banque a son propre formulaire : courrier d'ouverture, fermeture de comptes, attribution ou suppression d'habilitations/pouvoirs bancaires). Comment et où sont stockés ces éléments ? Vous trouverez en PJ un exemple de formulaire anonymisé de la BNP. Ce template peut-il être facilement implémenté dans l'outil BAM ? De plus, nous souhaitons avoir une visualisation de l'ergonomie de présentation des documents compte par compte ;
- Gestion des signatures électronique :
 - o les documents / templates (exemple formulaire BNP en PJ) devront être signés par le mandataire et le mandant. L'outil peut-il gérer les signatures électroniques ? Sinon, est-il possible d'interfacer avec notre propre outil de signature électronique (Yosign) ?
 - o certains documents (par exemple : une circularisation des pouvoirs bancaires donc cartons de signature ET habilitations en ligne devront être signés par le mandant pour chaque compte bancaire) devront être signés par les personnes concernées. Cette fonctionnalité est-il prise en compte dans l'outil ?
- Stockage et suivi des correspondances avec les banques, comment cela peut être suivi avec par exemple l'existence de statuts de suivi (envoyé, en cours de traitement par la banque, traité par la banque, confirmation reçue, relance sans réponse, etc) ? Est-il possible d'interfacer avec l'outil de messagerie de Bpifrance ? ou le produit gère-t-il son propre outil de communication avec les banques ?
- Génération des reportings disponibles par défaut. Existe-il des reportings permettant de visualiser l'ensemble des personnes autorisées et leurs limites par compte et visualiser les droits d'une personne pour l'ensemble des comptes ?
- Démonstration d'une alerte de mouvements de collaborateurs (arrivées, départs, mobilité interne), comment cela se formalise dans l'outil (au travers d'une alerte, une notification etc ?) ; vérifier s'il y a la possibilité de connecter la base des personnes habilitées avec une base externe (base des effectifs de la DRH).
- Gestion des profils par l'administrateur : profils disponibles (saisie, validation, lecture, autres). Idem, existe-il un reporting permettant de savoir les habilitations de chaque collaborateur dans l'outil ?
- Gestion des moyens de connexion tels que les tokens attribués à chaque collaborateur.

II - Concernant la partie « gestion administrative des comptes bancaires »

- La création/modification/désactivation d'un compte bancaire de manière unitaire et en rafale ;
- Interface avec Quantum pour mise à jour du référentiel des sociétés dans le scope du cash management (quel attribut du compte permet de faire le lien entre les deux outils ?) : ajout, modification, désactivation des comptes de manière unitaire et en rafale
- De quelles alertes disposent l'outil pour signaler des mises à jour de l'inventaire (analyse des MT940 pour identification des comptes en plus ou en moins, par exemple ?)
- Stockage des documents liés aux comptes (formats .doc, .xls, .pdf, image, etc) et moyens d'accès pour la consultation, extraction et édition si nécessaire.
- Moyens d'historisation des documents archivés.
- Combien d'attributs sont disponibles par compte, pour permettre de faire du classement (nous avons une soixantaine de valeurs -colonnes- dans nos fichiers d'inventaire)
- Menu consultation multi-choix (par compte, banque, devise, personne habilitée, etc)



- Mise à disposition de reportings avec les mêmes caractéristiques que les menus « consultation » ;
- Suivi des frais bancaires (analyse des relevés camt.086 et autres formats) et mise à dispositions de reportings « clé en main » + possibilité de les customiser.

3.7. IMPLÉMENTATION, ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

3.7.1. IMPLÉMENTATION – PROJET TYPE

Le candidat devra proposer un projet d'accompagnement et d'implémentation de sa solution pour adresser les exigences formulées par Bpifrance. Les éléments ci-après détaille le projet type.

A minima, le projet doit permettre d'adresser les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles priorisées en « MUST ». (Dans le cas contraire, les exigences non adressées sont à préciser).

Au-delà des exigences, le projet mettra en œuvre les éléments suivants :

- Assurer la réversibilité à partir des informations fournies par le prestataire actuel ;
- Formation des équipes ;
- Prise en charge de l'intégration de la solution et aide à l'interfaçage aux différentes solutions Bpifrance.

3.7.2. FORMATION FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE

Le candidat devra proposer une formation fonctionnelle et technique aux collaborateurs concernés (MVF, DCO, DFIN).

Cette formation devra s'effectuer sur l'environnement cible de Bpifrance.

Les formations auront non seulement pour objectifs de rendre les équipes Bpifrance autonomes pour former en interne les utilisateurs à l'utilisation au quotidien de leur nouvel outil de travail mais également d'appréhender les possibilités d'interfaçage technique avec la solution retenue.

3.7.3. LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Supports de formations ainsi que toutes les documentations complémentaires pouvant contribuer à la prise de main de l'outil (fonctionnelle et technique).
- Rétroplanning projet mettant en exergue les tâches, activités, jalons et porteurs associés pour :
 - sécuriser une première implémentation opérationnelle de la solution
 - assurer les formations et l'intégration

La finalisation du paramétrage devra intervenir au plus tard 30 jours après le début du POC.

3.8. INTÉGRATION DANS LES STANDARDS DE PRODUCTION BPIFRANCE

La solution doit être compatible avec les standards Bpifrance.



3.9. GRILLE TARIFAIRE

Il faudra différencier les postes de coûts suivants dans la réponse :

- Acquisition de la solution :
 - Licences (expliciter clairement le mode de licensing, serveur, nombre d'utilisateurs ou autre / licence annuelle ou perpétuelle – condition éliminatoire) ;
 - Estimation du coût de formation/accompagnement ;
 - Matériel (si nécessaire).

⇒ Le cadre de réponse financière exposant des propositions financières est indispensable.
- Support technique niveau éditeur de la solution / prestataire de service sur la plage de service (à déterminer lors de la rédaction de SLA) .
- Détail des coûts projet :
 - Détail des charges et coûts (TJM) pour chaque profil qui sera amené à intervenir (expert, junior, chef de projet) dans le cadre de l'accompagnement projet et de la prise en main de la solution par les équipes Bpifrance
 - Détailler si besoin les unités d'œuvres (UO)
- Hébergement Cloud: préciser clairement le cout d'hébergement et les différents coûts de maintenance (exemple : mise à jour de la plateforme, gestion de l'infrastructure...) avec explications des minima s'ils existent.



4. MODALITES DU MARCHÉ

4.1. MODE D'INTERVENTION

La prestation se fera en mode forfait avec obligation de résultat.

4.2. DUREE DU MARCHÉ

La durée initiale du marché est de 12 mois

Il pourra ensuite être renouvelé de manière expresse de la part de Bpifrance pour 4 périodes de 12 mois chacune (durée maximale étendue : 5 ans).

4.3. MODE DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

- Pour les prestations de maintenance et de formation

Les sommes dues au Fournisseur retenu seront payées dans un délai global de 45 jours à compter de la date d'émission des factures accompagnées des livrables validés et signés par le responsable de service.

- Pour les redevances achat logiciels

Les sommes dues au Fournisseur retenu seront payées dans un délai global de 45 jours à compter de la date d'émission des factures validées par le responsable de service.

5. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

5.1. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5.2. CONFIDENTIALITÉ

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

5.3. 5.3 REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

La solution de gestion de pouvoirs bancaires doit être conçue conformément aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données ("RGPD"). Le RGPD impose aux responsables de traitement une obligation de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. Les responsables du traitement mettent ainsi en œuvre la protection des données dès la conception et la protection des données par défaut avant le traitement de données à caractère personnel, et de manière continue pendant celui-ci, en examinant régulièrement l'effectivité des mesures et des garanties choisies. Les exigences relatives à la protection de la vie privée, y compris les exigences de sécurité des données seront intégrées dès la conception



du service. Ces exigences doivent influencer sur les choix d'architecture (par exemple décentralisée vs. centralisée) ou de fonctionnalités (par exemple anonymisation à bref délai, minimisation des données). Le paramétrage par défaut de l'application doit respecter les exigences minimales de sécurité et être en conformité avec la réglementation relative à la protection des données personnelles. Par exemple, la complexité par défaut des mots de passe doit respecter *a minima* la recommandation de la CNIL relative aux mots de passe. Le Prestataire, en tant que sous-traitant de Bpifrance devra donc se conformer aux exigences de ce dernier qui agit en tant que responsable de traitement des données personnelles des utilisateurs de la plateforme. Les traitements de données personnelles opérés par le prestataire en tant que sous-traitant feront l'objet d'un encadrement contractuel conformément aux exigences du RGPD et selon les modèles de clauses définies par Bpifrance.

Les données personnelles des utilisateurs devront être (i) protégées par des mesures de sécurité appropriées conformément à ce qui est exigé par le RGPD et (ii) stockées au sein de l'Union Européenne ; elles ne devront pas faire l'objet de transferts en dehors de l'Union Européenne (y compris pour des questions de maintenance des services). Les données seront supprimées par le prestataire conformément aux instructions de Bpifrance.

Les cookies ou traceurs qui seraient déposés sur la plateforme devront être ceux de Bpifrance ; la gestion des cookies et traceurs relevant de Bpifrance et non du prestataire.

5.4. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

dpsm-ao-finance-risque-support@bpifrance.fr

Et en copie catherine.tong@bpifrance.fr et jm.ninko@ext.bpifrance.fr

Le courriel devra obligatoirement avoir pour objet « DSI 2023 803 PAP – SOLUTION DIGITALE DE GESTION DES POUVOIRS BANCAIRES – *Nom du candidat* ».

5.5. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier de l'appel d'offres est décrit ci-dessous. L'attention du candidat est attirée sur l'importance attachée par Bpifrance au respect de ces dates qui conditionnent le bon déroulement du processus d'appel d'offres et l'acceptation par Bpifrance de l'offre du candidat.

Etapes	Dates
Emission du dossier de l'appel d'offres	16/06/2023
Date limite d'envoi des éventuelles questions par les candidats	21/07/2023
Envoi des réponses par Bpifrance	28/07/2023
Date limite de réception des offres	03/08/2023
Soutenances des candidats short listés	05/09/2023

5.6. CONTENU DES RÉPONSES

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues par email pour le 03/08/2023 à 12h (heure de Paris) à l'adresse suivante : dpsm-ao-finance-risque-support@bpifrance.fr

LE COURRIEL AURA POUR OBJET « DSI 2023 803 PAP – SOLUTION DIGITALE DE GESTION DES



POUVOIRS BANCAIRES – *NOM DU CANDIDAT* »

Compte tenu des règles de la messagerie Bpifrance, les mails entrants ne peuvent excéder 10 méga-octets. Afin que votre réponse ne soit pas rejetée par notre système, merci de diviser vos mails en spécifiant mail 1/N.

Pour que son offre soit recevable, le candidat fournira à l'appui de son offre :

- Une présentation de l'entreprise ;
- Une présentation de la solution ;
- La compréhension du contexte et des objectifs ;
- Le cadre de réponses techniques et fonctionnelles renseignés demandées (en fonction des critères d'exigences tels que mentionnés dans le présent document) ;
- Une présentation du dispositif de formation ;
- Une lettre d'acceptation du projet de contrat ;
- Une présentation du dispositif de formation ;
- Le cadre de réponses financières dûment renseignée ;
- La documentation d'architecture technique ;
- Les éventuels sous-traitants et leur localisation ;
- Les documents relatifs au paramétrage et aux résultats des 2 exemples de veille demandés.
- Une présentation du dispositif d'implémentation de la réversibilité à partir des contenus fournis par le prestataire actuel ;
- Les éléments visés à l'article 3.4.1 relatifs à la documentation RGPD
- Quelques exemples de prestations (veilles et fonctionnalités) déployées pour des clients dans le monde bancaire et technologique de préférence, en France et à l'étranger
- Le questionnaire RSE renseigné ;
- La documentation autour de la sécurité :
 - Le Plan de Continuité d'Activité ;
 - Le Plan de Reprise d'Activité ;
 - La Politique de Sécurité du Système d'Information ;
 - Le dernier audit de sécurité externe effectué ;
 - L'ensemble des certifications ;
 - Les données à caractère personnel collectées et leurs traitements ;
 - La politique cookies de la plateforme
 - Le dernier test d'intrusion
- La road map

Bpifrance se réserve le droit de contacter les références pour vérifier la véracité des informations et la correspondance avec ses besoins. Dans ce but, le candidat fournira 3 références les plus significatives pour l'objet de la prestation tout en précisant les coordonnées des contacts.

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

6. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.



A l'issue de l'analyse les candidats dont les offres sont recevables, Bpifrance sélectionnera les 3 meilleures réponses pour participer à la phase de soutenance des offres techniques et financières. Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

A / Critères fonctionnels et techniques : 60 %

- Les critères fonctionnels, techniques et organisationnels se déclinent comme suit :
 - o Compréhension du contexte et des objectifs ;
 - o Qualité des informations relatives au prestataire ;
 - o Qualité de la réponse technique apportée ;
 - o Expérience de la société dans la réalisation de prestations du même type dans des contextes similaires ;
 - o Planning détaillant les tâches réalisées, les livrables de sortie et les acteurs associés
 - o La politique RSE

Les offres présentant une performance technique globale insuffisante se traduisant par une note inférieure à 12/20 seront rejetées

B / Critère Financier : pour 40%

A l'issue des soutenances, Bpifrance demandera aux deux fournisseurs qui ont remis le meilleur classement afin d'effectuer un POC qui sera déterminant dans le choix final.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

7. REFERENCEMENT

Le Fournisseur s'oblige, en application des dispositions de l'alinéa II.-4° de l'article 17 de la loi Sapin 2 à produire toutes les informations et documents permettant son référencement sur la plateforme de référencement du Groupe Bpifrance. Le Fournisseur s'engage à compléter sa fiche avec des informations sincères et documents valides demandés (notamment les informations relatives à la santé financière du Fournisseur) et à les tenir à jour, pendant toute la durée du Contrat, conformément à ce qui est demandé par Bpifrance sur ladite plateforme. Toutes les informations recueillies feront l'objet d'un traitement confidentiel conforme aux exigences légales et réglementaires et notamment en matière de protection des Données à caractère personnel.

Dans l'hypothèse où un ou des éléments ne serai(en)t pas mis à disposition de Bpifrance ou ne permettrai(en)t pas le maintien du référencement auprès de Bpifrance Financement durant la durée contractuelle, Bpifrance aura, sous réserve du respect d'un préavis de quinze (15) jours calendaires, la faculté :

de suspendre les paiements dus, le référencement étant une condition obligatoire au paiement du prix. A cet effet, le Fournisseur renonce en tant que de besoin aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux délais de paiement entre professionnels et à tout recours ou action au titre de cette suspension de paiement ; ou de procéder à la résiliation du Contrat en cours sans versement d'indemnités de la part de Bpifrance en faveur du Fournisseur.



8. CONTRACTUALISATION

La contractualisation s'opèrera sur la base du contrat standard de Bpifrance tel qu'annexé au présent Appel d'Offres.

ANNEXE 1 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES CADRE DE RÉPONSES FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES

ANNEXE 2 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES CADRE DE RÉPONSES FINANCIÈRES

ANNEXE 3 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES PROJET DE CONTRAT BPIFRANCE

ANNEXE 4 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES L'ATTESTATION D'ACCEPTATION DU CONTRAT BPIFRANCE

ANNEXE 5 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES RSE ACHAT LOGICIEL

ANNEXE 6 : DSI 2023 SOLUTION DIGITAL DE GESTION DES POUVOIRS ET HABILITATIONS BANCAIRES CONTRAT POC

